

FAMILLE - ENVIRONNEMENT

DOMAINE D'ACTIVITÉS - POLITIQUES PUBLIQUES D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

MÉTIER

Définition	Met en oeuvre la politique publique locale en matière de paysage. Assiste et conseille la collectivité pour la valorisation des paysages. Coordonne, pilote et supervise les projets de paysage
Autres appellations	<ul style="list-style-type: none"> • Chargée / Chargé de projet paysage • Cheffe / Chef de projet paysage et biodiversité • Cheffe / Chef de projet paysage et environnement • Chargée / Chargé de mission paysage
Facteurs d'évolution	<ul style="list-style-type: none"> • Extension du champ d'activité : environnement, aménagement, écologie, biodiversité, urbanisme, habitat, économie, agriculture • Développement de l'intercommunalité et des logiques de coopération • Développement des thématiques et des problématiques liées au paysage • Évolution de la demande sociale • Complexification de l'environnement juridique • Renforcement de la maîtrise d'ouvrage
Situation fonctionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Commune, structure intercommunale, département, région • Détachement possible auprès d'un parc naturel régional • Généralement rattaché à la direction environnement, aménagement du territoire ou paysage
Conditions d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> • Travail en bureau et en extérieur, déplacements fréquents sur le terrain • Rythme de travail souple • Réunions fréquentes
Spécialisations / Extensions	<ul style="list-style-type: none"> • En fonction des collectivités et du projet : charte paysagère, plan paysage, contrats de paysage, SCOT
Autonomie et responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> • Autonomie dans l'organisation du travail • Garant de la qualité du cadre de vie, de l'esthétique des paysages et du respect de l'environnement et des continuités écologiques
Relations fonctionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Relations avec les élus • Relations fréquentes avec les services de la collectivité et les chargés d'étude en particulier : aménagement, environnement, urbanisme, voirie et espaces verts • Coopération avec les services déconcentrés de l'État, les agences d'urbanisme, les CAUE, les services techniques des autres collectivités • Relations avec les habitants dans le cadre de concertations publiques, les chercheurs, les associations
Moyens techniques	<ul style="list-style-type: none"> • SIG • Documents cartographiques • Imagerie 3D et photomontage
Cadre statutaire	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre d'emplois : Ingénieurs territoriaux (catégorie A, filière Technique) • Cadre d'emplois : Techniciens territoriaux (catégorie B, filière Technique)
Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
Activités techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'outils d'analyse et de planification paysagère • Mise en forme ou appui technique du volet paysager des documents d'urbanisme • Mise en œuvre des actions et des projets de paysage sur le territoire de la collectivité
Activités spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'études d'impact, d'étude de protection de site et paysage, études TVB • Organisation de concours européens

ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TECHNIQUES

SAVOIR-FAIRE

Élaboration d'outils d'analyse et de planification paysagère

- Élaborer les dossiers et les études de paysage à différentes échelles du territoire
- Réaliser un diagnostic paysager du territoire, en lien avec le patrimoine paysager, écologique et la démarche Trame Verte et Bleue
- Élaborer des outils de prescription paysagère : charte, plan, contrat paysage
- Élaborer des scénarios prospectifs et des propositions d'action traduisant les orientations politiques en matière de paysage
- Organiser et animer des groupes projet et des comités de pilotage
- Contrôler la qualité, les coûts, la faisabilité, les délais du projet

Mise en forme ou appui technique du volet paysager des documents d'urbanisme

- Participer à l'élaboration ou à la révision des documents d'urbanisme pour la prise en compte du paysage (SCOT, PLU, ZAC)
- Intégrer la valorisation et la préservation du patrimoine paysager dans les documents d'urbanisme

Mise en œuvre des actions et des projets de paysage sur le territoire de la collectivité

- Coordonner les projets de valorisation et de préservation du paysage
- Piloter des études d'infrastructures vertes et des études des besoins sociaux
- Organiser des concours et réaliser des cahiers des charges d'aménagement de sites
- Réaliser des diagnostics et des prescriptions en matière d'infrastructures vertes et d'aménagement
- Sensibiliser les maîtres d'ouvrage aux aspects paysagers et environnementaux

SAVOIRS

> SAVOIRS SOCIOPROFESSIONNELS

- Outils d'analyse, de planification, d'évaluation paysagères
- Réglementation et des prescriptions scientifiques et techniques sur les trames vertes et bleues
- Méthodologie des chartes paysagères, plan ou contrat de paysage, cahier des charges d'infrastructure
- Fondamentaux sur la biodiversité, la faune et la flore : les espèces et habitats, la trame verte et bleue
- Politiques "Zéro produit phytosanitaire"
- Loi MOP
- Code de l'environnement et de l'urbanisme
- Cadre réglementaire (Grenelle de l'environnement, charte de l'environnement et sa déclinaison dans l'administration, trame verte et bleue, Certiphyto, etc.)
- Principes d'aménagement et de développement durable, volet environnemental des PLU, SCOT et PDU
- Fondamentaux en sociologie et en représentations sociales du paysage
- Études, besoins et usages dans les espaces publics
- Principes et modèles de projets paysagers

> SAVOIRS GÉNÉRAUX

- Acteurs de l'environnement, de l'agriculture, de l'aménagement, de l'urbanisme, du tourisme
- Techniques et outils de gestion des bases de données
- Outils techniques de gestion du SIG
- Ingénierie de projet
- Méthodes d'animation

ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TRANSVERSES

ASSISTANCE - ÉTUDES	Code NSF N1	• Assistance et appui technique auprès des services de la collectivité
ASSISTANCE - ÉTUDES	Code NSF N1	• Réalisation d'études
ORGANISATION ET ANIMATION DE PARTENARIATS	Code NSF P1	• Organisation et animation de partenariats
ÉVALUATION - CONTRÔLE - QUALITÉ	Code NSF R1	• Contrôle de la qualité des services rendus
ÉVALUATION - CONTRÔLE - QUALITÉ	Code NSF R1	• Contrôle et suivi des prestations effectuées par des tiers
INFORMATION - COMMUNICATION - CONCERTATION	Code NSF T2	• Promotion de l'action publique et mise en œuvre d'outils de communication
INFORMATION - COMMUNICATION - CONCERTATION	Code NSF T2	• Concertation et démocratie participative